



Renouveau pour la  
Chasse de Marignane  
et nos Etangs



**A LA RECONQUETE DE L'ETANG DU BOLMON  
ET DE SES MILIEUX HUMIDES**

**COMMUNE DE MARIGNANE**

Renouveau pour la chasse de Marignane et nos étangs  
Chez Mr Nicolas MALENFANT  
25 Clos des Perussons 13700 MARIGNANE  
Tél : 06 45 86 76 55 Mail : malaganico@yahoo.fr

Adhérent





## SOMMAIRE

1	Introduction	3
2	But du projet	4
3	Réalisation d'une aire d'accueil	5
4	Réalisation d'opération de nettoyage	6
5	Mise à disposition d'une hutte avec accès aux handicapés	7
6	Aménagement des lieux de reproduction	9
7	La chasse à la hutte	11
8	Invitation à des nuits de chasse à la hutte	20
9	Participation à la fête de la nature	21
10	Conclusion	24



## 1. INTRODUCTION

L'étang de Bolmon et ses milieux humides sont en péril. Menacé depuis de nombreuses années son écosystème se meurt doucement. Les grands aménagements industriels du pourtour de l'étang de Berre et l'effondrement du tunnel du Rove ont anticipé cette dégradation. Le R.C.M.E propose aujourd'hui de fédérer un projet pour avoir une coexistence équilibrée entre les différents usages du site pour une mobilisation collective avec une large coalition d'acteurs et de groupes d'intérêts autour d'un objectif global :

« La sauvegarde et la réhabilitation du Bolmon »

La dégradation de la qualité des eaux et l'envasement de l'étang ainsi que la crainte d'une dégradation irréversible de cet écosystème montre la nécessité de faire quelque chose pour apporter une solution effective et durable à ce problème.

Parmi les nombreuses activités de loisir qui se pratiquent au tour de l'étang et de ses environs immédiats, la pêche professionnelle est devenue interdite, la chasse au gibier d'eau et les activités nautiques sont menacées par le rehaussement des fonds et la prolifération des algues. Aujourd'hui devant la passivité dont a fait preuve la société de chasse qui gère ce territoire, le R.C.M.E veut réagir en créant au sein de son association une commission spécifique qui s'occupe des chasseurs de gibier d'eau et des problèmes qui gravitent autour de leur activité.





## 2. But du projet

La société du vingtième siècle par ses activités de production exerce une pression de plus en plus forte sur les milieux naturels. Ceux-ci disparaissent ou sont transformés et la nature devient parfois moins accueillante qu'autrefois pour la faune sauvage. L'envasement et la pollution du Bolmon ont entraîné la perte de zones humides, celles-ci sont d'une importance capitale pour les oiseaux d'eau car elles constituent des zones de nidification de gagnage, il faut donc les préserver. Les chasseurs de gibier d'eau de Marignane se sont toujours sentis impliqués dans cette problématique, mais ne sont suivis par leur société de chasse, c'est pourquoi aujourd'hui ce projet voit le jour. Les chasseurs de gibier d'eau veulent agir de façon plus importante sur le terrain en étant représenté par des acteurs qui s'impliqueront dans la sauvegarde de cet espace naturel en menant à bien des opérations qui ont une vocation écologique mais également pédagogique.





### 3. Réalisation d'une aire d'accueil

*Implantation de la nouvelle aire d'accueil  
avec aménagement pour handicapé*



Un parking avec aire de pique nique avec accès aux handicapés moteur afin que la découverte de la nature soit accessible à tous et sans discrimination. Cela tout en promouvant et développant les outils d'aménagements existants, en sachant que la période la plus favorable pour l'observation les oiseaux va de mars à juin.



#### 4. Réalisation d'opérations de nettoyage

Travailler de façon bénévole au grand air, en équipe et au contact de la nature, dans l'objectif d'obtenir un beau paysage est toujours encourageant. Nous devons appuyer notre action sur l'observation des déchets, leur dynamique dans l'étang soumis aux intempéries et autres phénomènes naturels. C'est un travail de connaissance et de compréhension de l'étang. Progressivement nous devons envisager des solutions pour piéger les déchets. Peu à peu, nous ajusterons des solutions afin d'expérimenter des idées nouvelles pour enrayer ces pollutions.

Ces opérations demandent beaucoup de courage. Elles sont un environnement formateur pour les futures générations. En tout cas, elles permettront à des jeunes d'être acteurs de leur ville et de leur environnement. L'éducation à l'environnement, c'est comme l'éducation à l'hygiène au 20ème, il faudra sans doute encore un peu de temps. Ces opérations se feront en collaboration avec d'autres associations ainsi que le Service municipal de l'Environnement et du Cadre de vie, afin que ces services mettent des bennes à ordures à disposition et organisent la planification de ces journées. Nous voulons que ces actions deviennent un catalyseur pour augmenter la sensibilisation et l'appréciation à l'égard de notre magnifique étang.

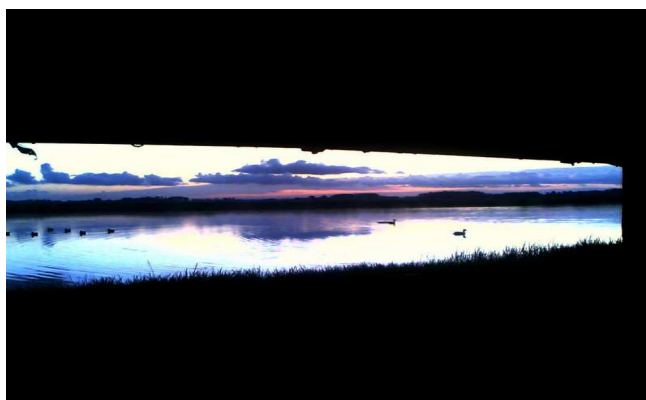
Des actions pour ne plus voir ces images :





5. Mise à disposition d'une hutte avec accès aux handicapés

La chasse à la hutte pratiquée sur l'étang de Bolmon avec des installations aménagées sur le long de l'étang permet aux chasseurs de pratiquer leur passion. Elle met en œuvre une technique originale et complexe d'attelage : le calage de canards colverts et de sauvagines issus d'élevage sélectionnés en fonction de leurs aptitudes aux cris et repartis devant la hutte selon les vents dominants. Ces "appelants" attirent leurs congénères sauvages en les incitant par leurs cris à se poser dans le champ de vision de la hutte. Des heures d'attente souvent dans un "froid de canard" sont parfois récompensées par la pose du gibier tant convoité. La hutte est pour le chasseur, la cabane de son enfance. Elle est plus ou moins confortable, c'est un espace de loisir et de détente. Dans une société où le cloisonnement défait les liens sociaux, la chasse constitue une réponse par la richesse de ses échanges, la reconnaissance du groupe, le partage, qui en forme ses grandes caractéristiques. Pour les chasseurs expérimentés, la gestion de la faune et l'entretien des territoires, sont aussi des sources de motivation importantes. Elles expliquent leur engagement dans la vie locale et leur sensibilité à l'ensemble des problèmes d'aménagement du territoire.



D'une superficie de 8 m<sup>2</sup>, cette hutte présentera un espace de convivialité avec accès et aménagement pour handicapés moteur. Un lieu dans lequel les gens pourront échanger leurs idées et s'informer. On y distinguera d'emblée les « guichets », ces toutes petites ouvertures par lesquelles le visiteur observera la nature. Et comme tout ce qui tourne autour de la chasse à la hutte se pratique de nuit, deux couchettes seront aménagées. Pour des raisons de sécurité évidentes, il est hors de question de laisser des personnes non expérimentées dans la nature en période de chasse. Il n'y aura aucune action de chasse, uniquement de l'observation de l'environnement et du gibier. Avec cette hutte



## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



pédagogique, nous voudrions atténuer la mauvaise perception que les gens ont de la chasse traditionnelle et de la chasse en général. Pour nous, le message à faire passer est que les chasseurs sont autant attachés à la faune qu'à la flore de cet étang. Si le projet abouti les premiers visiteurs pourront alors venir observer quelques gibiers d'eau en train de boire et de manger sur une étape de leur parcours de migration

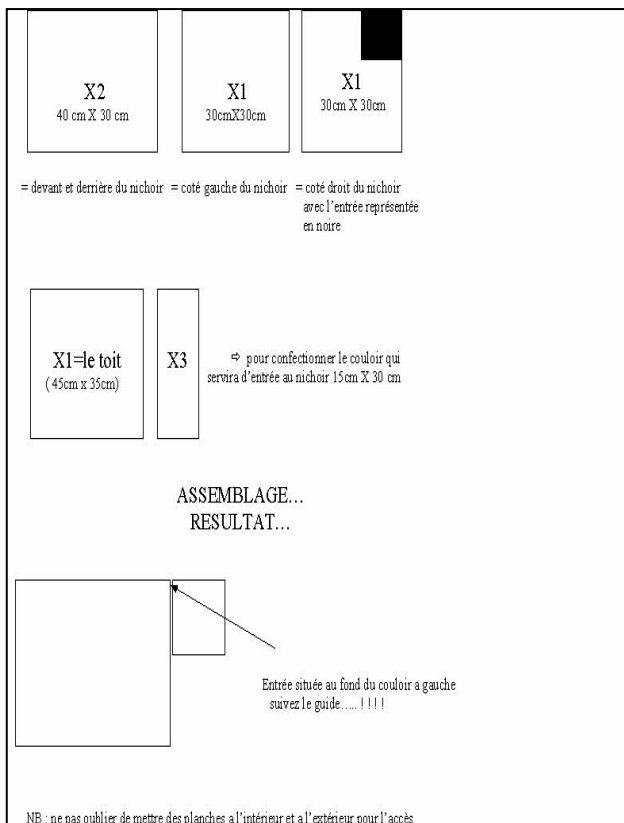






## 6. Aménagement des lieux de reproduction

Quelque soit l'espèce, sa population suit une dynamique en fonction de sa reproduction et de sa mortalité. A premières vues, on comprend aisément que cette dynamique est dépendante notamment des prélèvements qui peuvent être opérés sur la population par la prédation, la chasse d'où le suivi des prélèvements. Ces deux facteurs, reproduction et mortalité sont directement liés au milieu dans lequel vit l'espèce car elle doit y retrouver des conditions favorables pour s'abriter, se nourrir, se reproduire, abriter et protéger sa progéniture. Ces conditions sont optimales en un lieu qui va alors constituer l'habitat de l'espèce. Nous proposons de fabriquer des nichoirs à chicane pendant des journées pédagogique et la mise en place de paniers de ponte pendant les périodes propices pour ce type d'action.





# Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



## CHRONOLOGIE DE LA REPRODUCTION EN FRANCE DES OISEAUX D'EAU ET MIGRATEURS CHASSABLES

ESPECE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC		
Oie des moissons					Non nicheur en France									
Oie rieuse					Non nicheur en France									
Oie cendrée			■											
Canard siffleur					Non nicheur en France									
Canard chipeau					■									
Sarcelle d'hiver					■									
Canard colvert					■									
Canard pilet					■									
Sarcelle d'été					■									
Canard souchet					■									
Nette rousse					■									
Fuligule milouin					■									
Fuligule milouinan					Non nicheur en France									
Eider à duvet					■									
Harelde kakawi					Non nicheur en France									
Macreuse noire					Non nicheur en France									
Macreuse brune					Non nicheur en France									
Garrot à œil d'or					Non nicheur en France									
Caille des blés					■									
Râle d'eau					■									
Gallinule poule d'eau					■									
Foulque macroule					■									
Huitrier pie					■									
Pluvier doré					Non nicheur en France									
Pluvier argenté					Non nicheur en France									
Vanneau huppé					■									
Bécasseau maubèche					Non nicheur en France									
Combattant varié					■									
Bécassine sourde					Non nicheur en France									
Bécassine des marais					■									
Bécasse des bois					■									
Barge à queue noire					■									
Barge rousse					Non nicheur en France									
Courlis corlieu					Non nicheur en France									
Courlis cendré					■									
Chevalier arlequin					Non nicheur en France									
Chevalier gambette					■									
Chevalier aboyeur					Non nicheur en France									
Pigeon biset					■									
Pigeon colombin					■									
Pigeon ramier					■									
Tourterelle turque					■									
Tourterelle des bois					■									
Alouette des champs					■									
Merle noir					■									
Grive litorne					■									
Grive musicienne					■									
Grive mauvis					Non nicheur en France									
Grive draine					■									
Etourneau sansonnet					■									
Corbeau freux					■									

- || Occupation des sites de reproduction
- ▨ Début de ponte
- Période principale de reproduction
- ▩ Fin d'envol des jeunes
- ≡ Fin de la période de dépendance des jeunes après l'envol



## 7. La chasse à la hutte

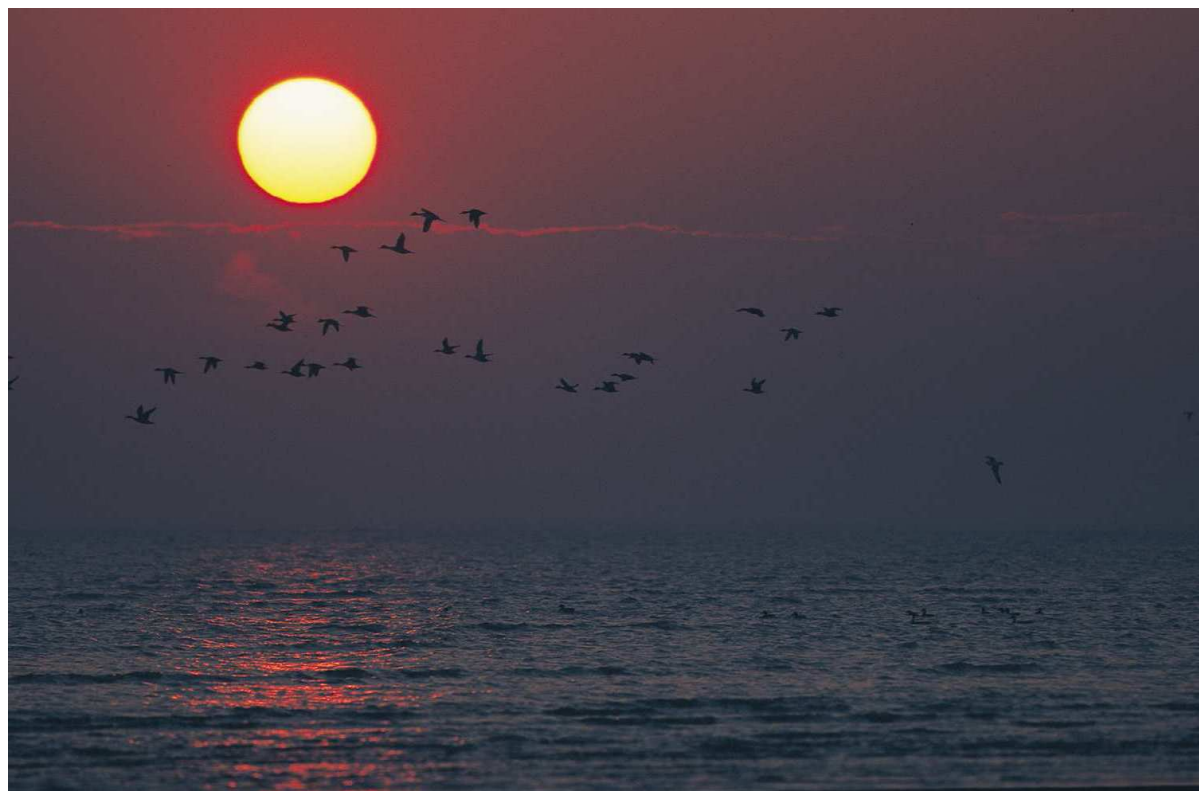
L'usage d'appelants, une technique intimement liée à la chasse des oiseaux migrateurs. Une pratique ancienne fondée sur l'observation des oiseaux migrateurs:

De tous temps, des bas reliefs de l'Egypte ancienne en témoignent, l'homme chasseur a mis à profit le caractère grégaire des oiseaux migrateurs et leur méconnaissance des dangers dans les zones sur lesquelles ils venaient se poser pour la première fois pour mieux les capturer.

C'est selon ce principe de base, en tous lieux identiques, que se sont affinées différentes techniques de chasse dont celle des oiseaux d'eau, de nuit, à partir d'installations fixes, chasse très prisée en France.

L'usage des appelants est impératif pour la chasse de nuit. Le comportement grégaire des oiseaux qui explique qu'ils sont attirés par leurs congénères est ainsi mis à profit par l'homme..

Les mouvements d'oiseaux sont souvent nocturnes, notamment pour les plus importants. Les déplacements peuvent aussi être le fait de la recherche quotidienne de nourriture par des oiseaux en stationnement soit temporaire, escale migratoire, soit de plus longue durée, par des oiseaux en hivernage par exemple.





## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs

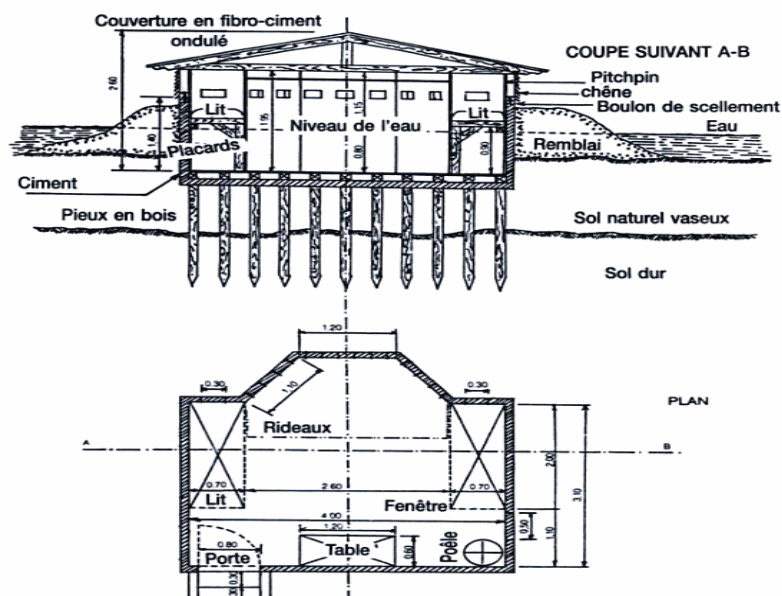


C'est le va-et-vient le soir entre la zone de repos et celle du gagnage (phase d'alimentation), puis en sens inverse le matin. Ces deux temps de vol spécifiques des oiseaux d'eau sont régulièrement mis à profit par les chasseurs et communément appelés passée du soir et passée du matin.

C'est ainsi que les installations de chasse de nuit, ou encore les affûts de tir au vol, se trouvent dans les zones humides, soit situées sur les principaux axes migratoires des oiseaux d'eau (façade littorale Manche Atlantique, couloir Rhin-Rhône), soit s'avérant les plus attractives au niveau de la ressource trophique, en tant que halte migratoire ou zone d'hivernage.



Considérant que ces oiseaux ont souvent une activité plus nocturne que diurne, le fondement de ce mode spécifique de chasse des oiseaux d'eau de nuit est simple: attirer les oiseaux en migration ou en déplacement pour le gagnage sur la zone où le chasseur se trouve à l'affût à une distance qui permette le tir.





Cela se décline de la façon suivante :

\_ Exploiter le caractère grégaire des oiseaux d'eau migrateurs pour les attirer vers la zone de

chasse par le chant particulièrement attractif et permanent d'oiseaux sélectionnés. Ces appelants sont communément appelés long cris ou encore chanteuse. Ils sont positionnés relativement loin de la zone pressentie pour le tir, quelques fois directement sur l'eau, quelques fois en cage, au-dessus du sol.

\_ Une fois les oiseaux sauvages attirés à proximité de la zone de chasse, il faut alors prendre en compte leur caractère méfiant. La zone de tir efficace, où l'on veut les faire poser afin de



## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



pouvoir les tirer la nuit, doit être calme, avec des appelants au comportement le plus naturel possible, peu bruyants mais néanmoins suffisamment accrocheurs (attractifs).  
\_ C'est là que l'on trouve les courts cris et sauvagines, canards d'espèces chassables diverses autres que le colvert. L'ensemble est complété par les blettes (ou formes, muets: imitations d'oiseaux de plastique ou de bois) utilisées pour faire du nombre et donner aux oiseaux sauvages l'impression de la sécurité qui les fera se poser à distance souhaitée.



Des couloirs de tir sont réservés pour pouvoir faire feu sur les espèces gibier en toute sécurité pour les oiseaux domestiques.

L'appelant vivant est indispensable pour la chasse des oiseaux d'eau la nuit, il est étroitement lié à la pratique de l'activité cynégétique soit pendant les phases crépusculaires du soir ou du matin, soit pendant la nuit.

L'oeil de l'oiseau, tout particulièrement l'oeil de l'appelant sélectionné génétiquement pour cela, sait lui, voir et distinguer les oiseaux en vol, la nuit ou dans la pénombre. L'appel se fera alors de façon opportune et judicieuse, avec un maximum d'efficacité, signifiant aussi au chasseur l'approche du gibier, la direction de sa venue et le mettant en alerte.



## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Pendant l'action de chasse, les appelants sont positionnés, chacun à une place bien spécifique. Pour cela, le chasseur utilise différents procédés d'attache de fixation, maintenant ainsi les oiseaux au poste qui leur a été affecté, en fonction de leur chant et de leur rôle dans l'attraction des oiseaux d'eau sauvages.

Le principe étant celui d'une bague spéciale passée à la patte de l'appelant dans l'orifice de laquelle vient se glisser le crochet d'une épingle. Le tout est fixé au sol par une corde et un poids.





## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Étangs



Les autres procédés d'attache, poids, palette à piquet, plateau flottant, imposent au chasseur d'entrer dans l'eau avec cuissardes ou waders, selon la profondeur pour positionner ses appelants vivants. Une fois positionnée seul le plateau en bois apparaît







## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Les appelants sont des oiseaux nés et élevés en captivité, correspondant aux espèces d'oiseaux d'eau chassables. En aucun cas, ces oiseaux ne sont prélevés dans l'avifaune sauvage. La réglementation l'interdit strictement.

On peut classer les appelants en trois grands groupes :

- les canards colverts, sont incontournables.
- les sauvagines, regroupent toutes les espèces de canards chassables en France autres que le canard colvert. Elles se composent de la sarcelle d'hiver, du canard siffleur, dans une moindre mesure du canard pilet et du canard chipeau.

Le positionnement des appelants vivants, tout comme celui des formes plastiques ou de bois, se fait selon des critères bien particuliers, en fonction des chants de chacun d'eux, et du dégagement nécessaire de la zone de tir dans laquelle les oiseaux d'eau sauvages doivent

en principe se poser. Pour les appelants dits de chant, les longs cris colverts femelles pour l'essentiel, le positionnement est assez distant de la zone de pose, donc de tir. Ils peuvent aussi être mis en cage, relativement loin du plan d'eau prévu pour la pose et le tir (jusqu'à plusieurs centaines de mètres), élevé à un mètre ou deux du sol.





Le nombre d'appelants nécessaires à la chasse de nuit:

Pour les anciens, notamment eu égard au poids et aux difficultés de transport, 3 canes et un mâle colverts semblaient bien suffisant, avec quelques formes de bois, piquées en permanence sur place, notamment dans le sud de la France mais aussi dans les estuaires du nord.

En moyenne, on peut considérer actuellement que le nombre d'appelants utilisés peut varier entre 4 et 30 oiseaux pour une même nuit, selon les régions, les sites et leur attractivité naturelle. D'autres facteurs sont à prendre en compte tel que la proximité ou non d'autres installations de chasse de nuit, le début, le milieu ou la fin de la saison de chasse, et un même affût.

Les pratiques les plus fréquentes impliquant entre 10 et 20 appelants, les blettes ou formes (canards en plastique) venant en plus. Lorsque l'on sait qu'un même oiseau ne peut être utilisé 2 nuits de suite pour des raisons de récupération physique. Cela explique la nécessité d'un nombre d'oiseaux détenus conséquent, d'autant que les grandes migrations se font par nuits successives, souvent pendant un laps de temps très court.

L'approche cynégétique : aspects pratiques et techniques

Chasser les oiseaux d'eau avec appelants exige une technicité certaine et une grande connaissance de l'avifaune migratrice ainsi que de ses comportements. La prise en compte des conditions climatiques et de l'environnement de l'affût est essentielle. Pour amener les oiseaux d'eau migrateurs auprès de la zone d'affût et les faire ensuite poser sur la zone de tir.

Quelques règles élémentaires tirées de l'observation du comportement des oiseaux d'eau migrateurs valent néanmoins, aux dires des chasseurs de gibier d'eau, en tous lieux, de façon constante.

- Par vent fort, il faut regrouper les appelants sur sa zone de pose et ne jamais oublier que l'oiseau sauvage cherchera l'abri. Pour les appelants chanteurs, la longueur, l'étendue de l'attelage (le positionnement des appelants et leur disposition) seront aussi réduites, sauf sur l'arrivée naturelle des oiseaux, notamment si celle-ci est un peu excentrée.
- Par temps calme, il faut disperser davantage les appelants et réduire aussi le chant des long cris (baisser le volume) afin de ne pas mettre les oiseaux sauvages en état de méfiance.
- Plus le temps est clair et la nuit lumineuse, plus le gibier percevra les défauts du dispositif et son artificialité. Plus la nuit est noire, le temps couvert ou mauvais, plus il pourra être leurré facilement.



## Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



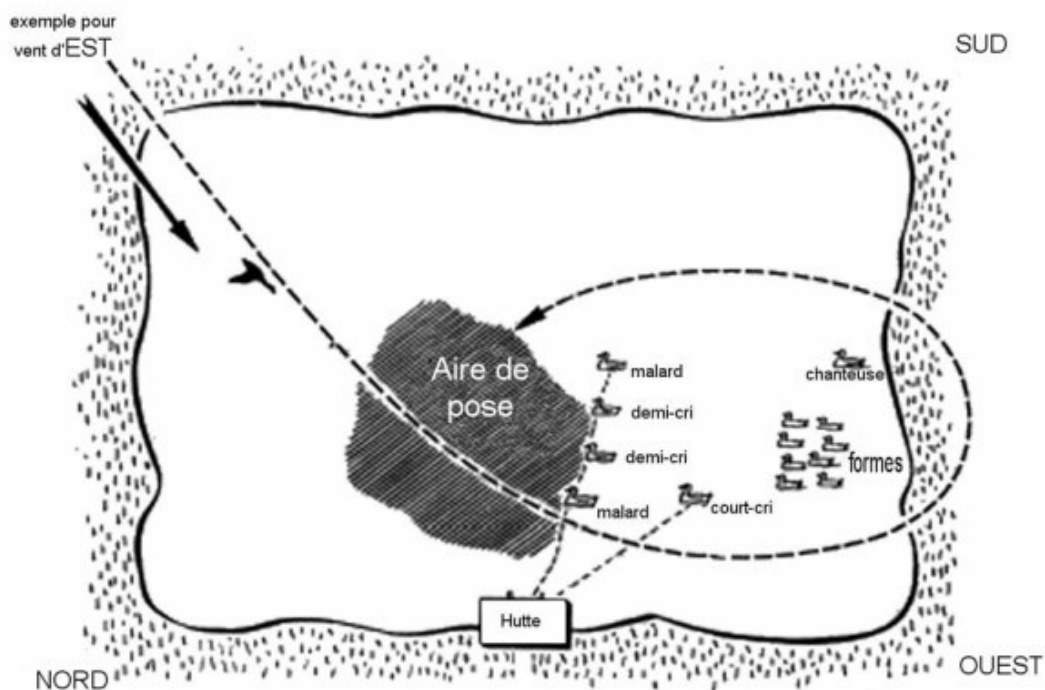
- En début de saison, le chant doit être plus important qu'en fin de saison. Il faut donc, pour le chasseur, composer avec ces comportements variés. De la même façon et pour les mêmes raisons, un bletage (utilisation des formes de plastique ou bois) important l'hiver, doit succéder un bletage beaucoup plus subtil et moins nombreux en début de saison de chasse.
- Lors des grosses boutées hivernales (mouvements migratoires), généralement par temps venteux avec des conditions météorologiques difficiles.





## 8. Invitation à des nuits de chasse à la hutte

Le club des hutteurs du RCME propose pour les personnes désirant connaître cette chasse traditionnelle en période d'ouverture de la chasse au gibier d'eau, de les accompagner pendant une nuit pour avoir une approche réelle de cette chasse.





## 9. Participation à la fête de la nature

Depuis l'origine de l'Homme la chasse et la nature ont été intimement liées. En participant aux journées de la fête de la nature pour 2010 le RCME veut montrer l'action pédagogique et les moyens qu'il souhaite mettre en place en organisant ces journées en collaboration avec le syndicat d'initiative, l'office du tourisme et le conservatoire du littoral. En obtenant cette charte notre ville montrera son engagement pour la protection de l'environnement et les pratiques ancestrales.

### **Charte de la Fête de la Nature**

#### **PREAMBULE**

Parce que nous sommes convaincus que la protection de la biodiversité est aujourd'hui une obligation pour notre avenir à tous ;

Parce que notre pays, par sa géographie et son histoire, est investi dans ce domaine d'une responsabilité éminente en métropole et en outre-mer ;

Parce que cette responsabilité ne saurait être entièrement déléguée à des spécialistes mais qu'elle doit être l'affaire de chaque citoyenne et de chaque citoyen ;

Parce que nous pensons que cette obligation et cette responsabilité ne doivent pas être vécue comme une contrainte, mais comme une formidable opportunité, source de satisfaction et de plaisir pour l'homme,

Nous, Associations, réseaux ou établissements publics de protection de la nature, Etat, entreprises, médias,

Décidons de nous unir pour créer en France un événement annuel, festif, dont l'objectif est de permettre à chacun et à chacune de nos concitoyens de se rapprocher de la nature et de mieux la connaître. Cet événement s'intitule la « Fête de la Nature » et la présente Charte en définit les principes généraux.

#### **Article I Définition**

La Fête de la Nature est ouverte à tous. Tout individu, association, entreprise, établissement public, administration, etc. peut organiser, sous sa bannière et sous sa responsabilité, une ou des manifestations dans le cadre de la Fête de la Nature, sous réserve de respecter les principes définis par la présente Charte.



## **Article II- Date**

La Fête de la Nature se déroule chaque année le week-end le plus proche du 22 mai, Journée mondiale de la biodiversité.

## **Article III - Principes généraux**

Pour recevoir le label « Manifestation Fête de la Nature » et être intégrée au programme officiel de la Fête de la Nature, une manifestation doit :

Critère 1 : se dérouler aux mêmes dates que la Fête de la Nature ;

Critère 2 : faire progresser la connaissance des participants sur la nature et la biodiversité ;

Critère 3 : se dérouler au contact direct de la nature ;

Critère 4 : promouvoir la protection de la biodiversité

Critère 5 : favoriser une évolution des comportements en faveur de la biodiversité ;

Critère 6 : être gratuite et ouverte à tous ;

Critère 7 : prendre l'aspect le plus convivial possible, pour être ressentie comme un élément d'une fête.

Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la Nature ne peut en aucun cas :

- Porter un préjudice, direct ou indirect, au milieu naturel (le site doit être laissé dans l'état

initial) ;

- Être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et à la conservation de la nature.

En outre, les organisateurs s'attacheront à proposer des manifestations originales, et veilleront à toucher le plus grand nombre au-delà des publics déjà sensibilisés, notamment les enfants et les jeunes.

Les manifestations pourront se tenir dans des milieux très divers, y compris en ville et dans les jardins, et elles bénéficieront toujours de la meilleure accessibilité.

## **Article IV- Manifestations associées**

Des manifestations conformes aux objectifs et aux ambitions de la Fête de la Nature), mais qui ne respectent pas la totalité des critères définis à l'article III, peuvent recevoir le statut de « manifestation associée à la Fête de la Nature », et figurer à ce titre dans le programme officiel.



### **Article V - Habilitation**

Pour être labellisé « Manifestation Fête de la Nature » ou être « Manifestation associée » et donc figurer dans le programme de la Fête de la Nature une habilitation est nécessaire. Elle est accordée par le secrétariat au nom du comité de pilotage.

### **Article VI - Fonctionnement**

Toutes les orientations fondamentales de la Fête de la Nature sont arrêtées par un comité de pilotage.

Un secrétariat constitué conjointement par le Comité français de l'UICN et le magazine Terre

Sauvage, met en oeuvre la fête de la nature et en assure le fonctionnement.

### **Article VII- Engagements des partenaires**

Chaque partenaire de la Fête de la nature, signataire de la présente charte, s'engage à apporter sa contribution à l'organisation et au succès de la Fête :

- en assurant à l'événement la plus large couverture médiatique possible ;
- et/ou en organisant le plus grand nombre possible de manifestations de terrain ;
- et/ou en contribuant financièrement au budget de l'opération.

Tous les signataires de la présente charte s'obligent à une totale solidarité entre eux, et à défendre collectivement l'image et le projet de la Fête de la Nature.



## 10. Conclusion

De nombreux partenaires, dont les chasseurs, les protecteurs de la nature et les scientifiques, souhaitent sauvegarder cet étang, que chacun considère à la lumière de ses propres problématiques ou de ses propres utilisations qui, bien que différentes, convergent vers un même objectif, à savoir assurer sa pérennité. Au-delà des divergences, chacun ressent la nécessité de trouver des points d'entente pour mettre en œuvre des modalités de gestion permettant d'assurer aux zones humides un fonctionnement optimum. Le Bolmon doit devenir une structure de référence en matière de protection de la nature. Nous pouvons remercier le Conservatoire du littoral qui en 1993 puis en 1999 a fait l'acquisition de 709 hectares de zones humides pour en confier la gestion au syndicat intercommunal du Bolmon et du Jai. Il ne faudrait pas oublier qu'il était initialement prévu d'assécher ces marais pour aménager une voie rapide, une zone industrielle et une annexe de la déchetterie de Marseille... Heureusement, ces projets sont tombés à l'eau.

Sur de nombreux sites, les pratiques de gestion cynégétiques se sont avérées d'excellents outils de gestion des habitats en les maintenant ras. Aujourd'hui le RCME veut montrer sur Marignane que cette gestion est possible et qu'il peut exister un terrain d'entente possible entre naturalistes, chasseurs et monde scientifique dans la gestion et la préservation des zones humides.